



DCE

Mars 2020

REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE FABRE EGLANTINE DE TULLINS FURES (38)

MAITRE D'OUVRAGE

MAIRIE DE TULLINS

Clos des Chartreux
38 210 TULLINS

MAITRISE D'ŒUVRE



SARL D'ARCHITECTURE & D'INGENIERIE

5/7, AVENUE EUGENE GAZEAU – 60300 SENLIS
18, RUE ALBERT EINSTEIN – 77420 CHAMPS SUR MARNE
2, RAMPE ST MARCEL – 02000 LAON
23, RUE DE SAVOYE – 51100 REIMS
74, RUE MAURICE FLANDIN – 69003 LYON

T +33 (0)3 44 28 90 59
T +33 (0)1 60 06 04 75
T +33 (0)3 23 22 61 06
T +33 (0)3 26 05 83 90
T +33 (0)4 37 69 99 26

contact@idoneis.fr - www.idoneis.fr

ACTE D'ENGAGEMENT

LOT n° _____

SOMMAIRE

Article 1. Identifiant

Article 2. Objet du marché

Article 3. Engagement du contractant

Article 4. Offre de prix

Article 5. Durée du marché – délai d'exécution

Article 6. Sous-traitance

Article 7. Règlement des comptes

Article 8. Délai de validité de l'offre

Article 9. Acceptation de l'offre

1. Identifiant

Désignation du Pouvoir Adjudicateur

MAIRIE DE TULLINS

Clos des Chartreux
38 210 TULLINS

tél. : 04. 76. 07. 00 .05, courriel : contact@ville-tullins.fr

Signataire du Marché

Maire de Tullins

Le présent marché est passé en vertu des articles L2113-10, L2113-11, L2123-1 , R.2123-1, R.2123-4 à 6 du Code de la Commande Publique.

2. Objet du marché

Ce marché est un marché de travaux ayant pour objet les travaux de REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE FABRE EGLANTINE DE TULLINS FURES (38).

3. Engagement du contractant

3.1. Contractant

Je soussigné(e)

Agissant en mon nom personnel ⁽¹⁾

au nom et pour le compte de ⁽¹⁾

Inscrit(e) au registre du commerce et des sociétés de ⁽¹⁾

sous le numéro⁽¹⁾

ou au répertoire des métiers de ⁽¹⁾

sous le numéro ⁽¹⁾

Numéro de SIRET

en tant que mandataire⁽¹⁾

du groupement solidaire

du groupement conjoint

Adresse :

.....
.....
.....

1^{er} co-traitant

Je soussigné(e)

Agissant en mon nom personnel ⁽¹⁾

au nom et pour le compte de ⁽¹⁾

Inscrit(e) au registre du commerce et des sociétés de ⁽¹⁾

sous le numéro⁽¹⁾

ou au répertoire des métiers de ⁽¹⁾

sous le numéro ⁽¹⁾

Numéro de SIRET □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Adresse :

.....
.....
.....

2^{ème} co-traitant

Je soussigné(e)

Agissant en mon nom personnel ⁽¹⁾

au nom et pour le compte de ⁽¹⁾

Inscrit(e) au registre du commerce et des sociétés de ⁽¹⁾

sous le numéro⁽¹⁾

ou au répertoire des métiers de ⁽¹⁾

sous le numéro ⁽¹⁾

Numéro de SIRET □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Adresse :

.....
.....
.....

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir établi les déclarations prévues aux articles R.2123-5 à 16 du Code de la Commande Publique.

J'affirme (Affirmons) sous peine de résiliation de plein droit du contrat, ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi n°52-401 du 14 avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, ou d'un jugement d'un tribunal ayant institué l'interdiction d'obtenir un tel contrat.

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile

En cas d'attribution du marché, le candidat unique ou chaque cotraitant s'engage à produire, à la conclusion du contrat, les pièces mentionnées à l'article R.2143-6 du Code de la Commande Publique ainsi qu'aux articles R.1263-12, D 8222- 5 ou D 8222-7 et 8 et D 8254-2 à 5 du Code du Travail.

J'affirme également ne pas tomber sous le coup de l'interdiction de l'article R2143-7 du Code de la Commande Publique.

Le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.620-3, L.143-5 du code du travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.

3.2. Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire

sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies, l'offre ainsi présentée ne me liant toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres ou, en cas de mise en œuvre de la négociation, à compter de la date limite de réception des offres finales.

4. Offre de prix

Tous les prix indiqués sont établis sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de la date limite de remise des offres finales.

Les prix sont détaillés dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire remis par le candidat. Le titulaire reconnaît avoir complété ces pièces contractuelles sur lesquelles se fondera le Pouvoir Adjudicateur pour effectuer les règlements relatifs à l'exécution du présent marché.

4.1 - Prix

- 4.1.1- Montant global de la solution de base (en chiffres)

Montant hors TVA euros
Taux de TVA (%) %
Montant TVA incluse euros

Montant global TTC de la solution de base (en lettres)

.....

- 4.1.2- Montant global de prestations supplémentaires éventuelles (en chiffres)

Montant hors TVA euros
Taux de TVA (%) %

Montant TVA incluse euros
---------------------	-------------

Montant global TTC de prestations supplémentaires éventuelles (en lettres)

.....

- 4.1.3- Décomposition du montant de la solution de base

□ **Décomposition par intervenants en cas de groupement :**

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire
Cotraitant 1
Cotraitant 2

- 4.1.4 - Décomposition du montant de prestations supplémentaires éventuelles

□ **Décomposition par intervenants en cas de groupement :**

Statut	Objet de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire
Cotraitant 1
Cotraitant 2

5. Durée du marché – Délai d'exécution

Le marché démarre à compter de la date de sa notification (par dérogation à l'article 19 du CCAG Travaux).

Les travaux seront exécutés dans les délais ci-dessous, à compter de l'ordre de service de démarrage : **7,5 (sept et demi) mois de travaux dont un mois de préparation.**

6. Sous-traitance

6.1. Possibilité d'une sous-traitance

En complément des dispositions du Code de la Commande Publique chacun des sous-traitants doit être présenté au maître d'ouvrage pour acceptation et agrément de leurs conditions de paiement dans les conditions fixées à l'article 3.6 du CCAG applicable aux marchés de travaux.

Il est ici rappelé que dans l'hypothèse où l'entrepreneur principal envisage de sous-traiter une part de marché ayant fait l'objet d'un nantissement, l'acceptation des sous-traitants est subordonnée à une réduction du nantissement dû à concurrence de la part que l'entrepreneur se propose de sous-traiter.

L'acceptation de ladite demande entraîne droit à paiement direct dès lors que le marché passé avec le sous-traitant est supérieur ou égal à **600 € TTC** ; en deçà de ce seuil, les dispositions relatives à l'action directe s'appliquent.

Dans le cadre du paiement direct, il est ici rappelé que :

- Le sous-traitant doit transmettre sa situation accompagnée des pièces justificatives au titulaire, lequel dispose d'un délai de **15 jours** à compter de la réception pour accepter le projet de décompte et le transmettre au maître d'ouvrage ou pour notifier par lettre recommandée avec avis de réception un refus motivé sur la situation présentée par le sous-traitant.
- A défaut de réponse dans le délai de **15 jours**, le titulaire du marché est réputé avoir accepté le projet de décompte du sous-traitant.

6.2. Sous-traitance envisagée

En application des dispositions du Code de la Commande Publique, le titulaire du marché déclare qu'il entend sous-traiter les prestations ou fractions de prestations suivantes :

Nature de la prestation sous-traitée	Montant HT estimé du sous-traité

7. Règlement des comptes

7.1. Modalités de règlement

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes en euros dues au titre du marché (à l'exception des sommes dues aux sous-traitants) en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après.

Le mandat administratif des situations de travaux interviendra dans le délai en vigueur à compter de la date de remise des demandes d'acomptes.

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au sous-traitants payés directement en faisant porter les montants aux comptes désignés dans les annexes, les avenants ou actes spéciaux conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique.

7.2. Bénéfice de l'avance

- je renonce à l'avance
- je ne renonce pas à l'avance (voir article 5.2 du CCAP)

7.3. Comptes ouverts au nom de :

Il est rappelé aux candidats qu'en cas de groupement solidaire, un compte unique devra être ouvert pour le versement des sommes dues au titulaire.

Mandataire :

(nom + adresse)

Etablissement :
Code établissement :
Code guichet :
N° de compte :
Clé :

1^{er} co-traitant :

(nom + adresse)

Etablissement :
Code établissement :
Code guichet :
N° de compte :
Clé :

2^{ème} co-traitant :

(nom + adresse)

Etablissement :
Code établissement :
Code guichet :
N° de compte :
Clé :

8. Délai de validité de l'offre

Fait en un exemplaire original, à

Le

(cachet et signature du candidat)

9. Acceptation de l'offre

La présente offre présentée pour **le lot n°** est acceptée :

Avec sa solution de base

A , le

Le Représentant du Maître d'Ouvrage,